

# Energie éolienne : l'objectif des 14 % de l'électricité européenne en 2020 est réaliste

Par *admin*

Créé le *24/04/2008 - 23:00*

## Energie éolienne : l'objectif des 14 % de l'électricité européenne en 2020 est réaliste

*Jeudi, 24/04/2008 - 22:00* [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

•

- [Tweeter](#)

•

•

0 avis :



[zoom](#)

L'Union Européenne est sur la bonne voie pour réaliser l'objectif d'obtenir 12 à 14 % de son électricité à partir des fermes éoliennes d'ici 2020, d'après un rapport publié le 16 avril. Le rapport rédigé par l'Association européenne pour l'Energie éolienne a également indiqué que l'énergie éolienne était susceptible de représenter près d'un tiers de la nouvelle capacité électrique pour la période 2005-2020 et 46 % de cette nouvelle capacité pour la décennie 2020-2030. L'Union Européenne souhaite obtenir 20 % de son électricité à partir de sources renouvelables telles que l'énergie solaire, l'énergie de la marée, l'hydroélectricité et la biomasse d'ici 2020. Actuellement, l'Union Européenne obtient 8,5 % de son électricité à partir de sources renouvelables. « En moyenne, la capacité d'énergie éolienne doit augmenter de 9,5 gigawatts par an au cours des treize prochaines années pour atteindre les 180 gigawatts et fournir 12 à 14 % de la demande de l'Union européenne en 2020 » a déclaré le directeur exécutif de l'Association européenne pour l'Energie éolienne Christian Kjaer. « C'est certainement faisable, étant donné que la capacité d'énergie éolienne de l'Union Européenne a augmenté de 8,5 gigawatts l'an dernier » a-t-il ajouté.

L'énergie éolienne satisfait actuellement 3,7 % de la demande européenne en électricité. Pure Power démontre que l'objectif de la Commission d'accroître cette part à 12 % pour 2020, est certainement réalisable. En 2007, la puissance éolienne installée a augmenté de 8,5 GW. 180 GW d'éolien en 2020 produiraient 477 TWh, dont 133TWh offshore. Cela permettrait de fournir la demande de 107 millions de ménages européens en moyenne. A ce niveau, l'énergie éolienne représenterait 18,1 % de la capacité électrique totale installée en UE, ce qui représente plus de la moitié de la contribution en énergie renouvelable nécessaire pour atteindre l'objectif contraignant. Avec une législation appropriée, de vrais avantages - économiques et environnementaux - peuvent être apportés par l'énergie éolienne à toute l'Europe.

L'Association européenne pour l'énergie éolienne promeut activement l'utilisation de l'énergie éolienne en Europe et dans le monde. Les membres de l'Association proviennent de 40 pays et comprennent près de 300 sociétés, d'associations et d'institutions de recherche. Ces membres sont principalement des fabricants (qui couvre près de 98 % du marché mondial de l'énergie éolienne), des fournisseurs d'éléments, des instituts de recherche, des associations nationales pour les énergies renouvelables, des développeurs, des fournisseurs d'électricité, des compagnies de finances et d'assurance et des consultants.

[EWEA](#)

**Noter cet article :**

**Recommander cet article :**

- 
- [Tweeter](#)
- 
  
- **Nombre de consultations :** 116
- **Publié dans :** [Energie](#)
- **Partager :**
  - [Facebook](#)
  - [Viadeo](#)
  - [Twitter](#)
  - [Wikio](#)

[Energie](#)

---

URL source: <https://www.rtflash.fr/energie-eolienne-l-objectif-14-l-electricite-europeenne-en-2020-est-realiste/article>